

Certiphyto

A ce jour la loi dit : « tout utilisateur professionnel de produits phytopharmaceutiques doit détenir un certificat individuel » (y compris pour l'achat des produits)

Informations légales : <http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Certiphyto-Certificat-individuel>

SESSIONS 2^{ème} semestre 2021

Réservées aux professionnels et organisées par

le CFPPA de Saint Rémy de Provence

Avenue Edouard HERRIOT, 13210 Saint Rémy de Pce

Pour tout renseignement, ou inscription nous contacter à :

Tel : 04 32 62 01 61 @: cfppa.st-remy@educagri.fr

Pour un groupe minimum et assuré de 7 personnes, nous pouvons étudier d'autres dates
Les dates prévisionnelles ci-dessous sont soumises à effectif suffisant

Formations + tests pour Primo-Certificat :

- ✚ Mise en vente, Vente de Produits « Grand Public » : **21,23 et 24 Septembre 2021**
- ✚ Décideur en Entreprise du Paysage : **12, 14 et 15 Octobre 2021**
- ✚ Décideur en Production Agricole : **4 et 5 Novembre 2021**
- ✚ Opérateur en Jardins Espaces Verts : **18 et 19 Novembre 2021**
- ✚ Agent de collectivités (mairies, golf, campings) : **16 et 17 Décembre 2021**

Formations pour Renouvellement sans tests

(réservée aux détenteurs d'un Certiphyto en cours de validité expirant entre 9 mois et **3 mois avant la formation**)

- ✚ Décideur en Prestation de Services : **28 Septembre 2021**
- ✚ Opérateur en Jardins Espaces Verts : **5 Octobre 2021**
- ✚ Décideur en Entreprise Agricole : **26 Octobre 2021**
- ✚ Mise en vente, Vente de Produits « Grand Public » : **9 Novembre 2021**

Par test simple (valable pour Primo-Certificat ou Renouvellement) :

Pour tout type de Certiphyto : nous contacter, ouverture date suivant effectif ou liste d'attente.